



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

SUITE AVIS F3SCT ACADÉMIQUE

Destinataires : tous destinataires

Dossier suivi par : Mme ACLOQUE – DRRH – mail : ce.drrh@ac-aix-marseille.fr

Veillez trouver ci-joint les suites données aux avis émis lors de la formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail académique du 25 juin 2026.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Suites données à l'avis émis
Formation Spécialisée en Santé Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) Académique du 25 juin 2026

Avis	Suites données par l'administration
Avis – Lycée professionnel Ampère – Marseille Dans l'attente d'une adoption de l'ensemble des conclusions de la visite de la formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail académique au lycée professionnel Ampère (Marseille), la F3SCT-A demande à M. le Recteur, dans une recherche de réduction urgente des risques professionnels auxquels sont exposés les personnels de l'établissement, un changement des personnels de direction du lycée Ampère à la rentrée scolaire 2026.	Indépendamment des conclusions de la visite de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail académique au lycée professionnel Ampère (Marseille) réalisée le 9 avril 2026, mais au regard des éléments portés à sa connaissance à l'occasion de celle-ci, l'académie a décidé de diligenter une enquête administrative élargie afin d'examiner les différents champs des interactions professionnelles au sein de l'établissement.